

MEDIENMITTEILUNG

Ende des Einsatzes der Feuerwehr nach Brand im Sägespänelager (frz. MM)



Les services de secours engagés à la décharge industrielle de Bonfol ont terminé leur engagement le 14.05.2015 aux alentours de 20h00. Il s'agissait dans un premier temps d'éteindre un foyer dans de la sciure située dans un local de préparation en zone noire.

15.05.2015

Bonfol / Bâle, 14.05.2015 – 20:05 heures.

Un communiqué commun de la République et du Canton du Jura et de la bci Betriebs-AG.

Les services de secours engagés à la décharge industrielle de Bonfol ont terminé leur engagement aux alentours de 20h00 ce jour. Il s'agissait dans un premier temps d'éteindre un foyer dans de la sciure située dans un local de préparation en zone noire. Les hommes du feu du SIS Vendline, épaulés par ceux du CR de Porrentruy sont rapidement venus à bout de ce sinistre. Il s'agissait par la suite de s'assurer que le tas de sciure ne se consume pas à nouveau.

Les spécialistes en danger chimiques du Centre de renfort de Porrentruy ont oeuvré pour la décontamination des personnels engagés ainsi que du matériel engagé. Au total ce ne sont pas moins d'une quarantaine de pompiers qui ont été présents sur site.

L'ensemble des travaux a été placé sous la surveillance d'un ambulancier chef des secours. Un équipage ambulancier de l'Hôpital du Jura est resté aux abords de l'intervention, prêt à prendre en charge d'éventuels blessés. Une patrouille de la gendarmerie a été engagée dès le début des opérations de secours. Une enquête a été ouverte. La police judiciaire et le service technique de la police ont procédé aux constats d'usage. Le résultat des investigations sera transmis à l'intention du Ministère public en charge du dossier.

Il faut préciser que durant toutes les opérations, à aucun moment, la population n'a été mise en danger d'une quelconque manière. La fumée dégagée par la combustion est restée confinée dans les locaux. Le système de traitement de l'air a en permanence été fonctionnel à 100%.

La coordination des secours était assurée par une partie de l'ORCA cantonal en contact permanent avec les autorités locales et la direction de bci.